



Bagnolet le 04 janvier 2021

Monsieur Olivier VÉRAN  
Ministre des solidarités et de la santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS

Monsieur le Ministre,

Au nom de l'UNSA Retraités, nous souhaitons vous faire part de l'impatience des retraités, quant à l'élaboration de la loi « Grand Age », promise depuis des mois, et sans cesse repoussée.

Nous souhaiterions en particulier connaître le calendrier gouvernemental de préparation du texte de loi, et les modalités de consultations indispensables, que vous mettez en place.

Les lois relatives à la dette sociale ont créé la 5<sup>e</sup> branche de Sécurité Sociale, chargée de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées.

La loi de finances de Sécurité Sociale pour 2021 confie la gestion nationale de cette 5<sup>e</sup> branche à la CNSA. Si nous considérons positives ces décisions législatives, nous sommes très interrogatifs sur la gestion territoriale de ce 5<sup>e</sup> risque, qui serait maintenue aux Départements.

Depuis des années, nous alertons les Pouvoirs Publics sur le traitement inéquitable des prestations et des services, entre les Départements. La prochaine loi devrait, à nos yeux, apporter des réponses à ce problème récurrent.

Les trois derniers rapports, celui de Dominique LIBAULT sur le « Grand Age et Autonomie », celui de Myriam EL KHOMRI sur « l'Attractivité des métiers du grand âge », celui de Laurent VACHEY sur la nouvelle branche « Autonomie », ont tracé de nombreuses pistes intéressantes.

Il est nécessaire aujourd'hui que le Gouvernement et le Parlement fassent des choix parmi ces propositions, afin d'améliorer durablement la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

Pour notre part, nous sommes prêts à participer aux consultations qui seront mises en place.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

Jean-Paul TRIPOGNEY  
Secrétaire national  
Membre du HCFEA

Jean-Marc SCHAEFFER  
Secrétaire général

